

## **Initiatives citoyennes en faveur de l'accès à la terre pour une agriculture écologique, de proximité en Europe de l'Ouest**

*Véronique Rioufol & Peter Volz<sup>459</sup>*

**Résumé :** La difficulté d'accès à la terre est une problématique émergente en Europe, et l'un des principaux obstacles au développement d'une agriculture écologique, de proximité. Malgré les différences nationales, certaines tendances s'observent sur l'ensemble du territoire européen : diminution des terres agricoles, concentration des terres, augmentation des prix du foncier, déconnection entre le prix des terres et leur valeur d'usage agricole, difficultés de renouvellement des générations en agriculture et de transmission des fermes, etc. La question de la transmission des outils de production agricole reste mésestimée et la question du foncier est souvent ignorée. Dans ce contexte, des initiatives citoyennes se sont récemment développées en Europe afin de favoriser l'accès au foncier agricole à des agriculteurs de proximité, cultivant en agriculture écologique, en lien avec des réseaux locaux et avec leur territoire. Cet article explore les besoins qui sous-tendent l'émergence de ces initiatives et les réponses qu'elles apportent, en se concentrant sur deux d'entre elles : Regionalwert AG en Allemagne, et Terre de Liens en France. En nous fondant sur nos expériences de praticiens impliqués dans ces organisations, nous examinerons les avantages et les défis de ces deux expériences et d'autres innovations européennes similaires, notamment faciliter l'installation des fermiers, assurer la bonne gestion du foncier, ou promouvoir les solidarités citoyennes.

**Mots clefs :** Transmission, terre, accès à la terre, organisations citoyennes, protection de l'environnement, agriculture à valeur ajoutée, agriculture citoyenne et territoriale, réseaux alimentaires de proximité

---

<sup>459</sup> Traduction : William Loveluck et Véronique Rioufol, Terre de liens. Article présenté lors du 10<sup>ème</sup> symposium européen de l'International Farming Systems Association (IFSA) du 15 Mai 2012 : Producing and reproducing farming systems: New modes of organisation for the sustainable food systems of tomorrow.

## Introduction

On constate en Europe une demande sociale grandissante pour une alimentation locale de qualité, issue de pratiques agricoles durables, préservant l'environnement, favorisant le contact direct entre fermiers et consommateurs, et contribuant au maintien d'un tissu rural dynamique<sup>460</sup>.

Un des facteurs entravant le développement de ces formes d'agriculture écologique de proximité réside dans les difficultés des fermiers en matière de foncier. Ces derniers peinent en effet, de plus en plus souvent, à sécuriser – sur le long terme, et dans des conditions favorables – l'accès aux terres agricoles qui sont le fondement même de leur activité. Des mesures ont été mises en place à l'échelle européenne, et parfois à l'échelle nationale, afin de faciliter la transmission des fermes et d'appuyer l'installation en agriculture. Elles restent cependant insuffisantes ou partiellement inadéquates : elles ne permettent pas le

---

<sup>460</sup> Les attentes des citoyens se sont fortement exprimées dans la consultation publique et l'Eurobaromètre organisés au printemps 2010 par la Commission européenne, en préparation à sa Communication sur la réforme de la Politique agricole commune. Voir [http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/report/executive-summary\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/report/executive-summary_fr.pdf) et [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_336\\_sum\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_336_sum_en.pdf)

renouvellement des générations<sup>461</sup>, elles encouragent (au lieu de limiter) la concentration des terres et le déclin du nombre de fermes<sup>462</sup>, elles ne parviennent que marginalement à réorienter l'agriculture vers une protection efficace de l'environnement<sup>463</sup>. Par ailleurs, elles ignorent souvent ou échouent à répondre aux besoins de fermiers insérés dans une démarche locale / biologique / paysanne et à petite échelle.

Dans ce contexte, un certain nombre d'initiatives citoyennes se sont développées en Europe de l'Ouest au cours de la dernière décennie afin de soutenir des agriculteurs souhaitant accéder au foncier (ou maintenir l'usage de leurs terres) pour y pratiquer une agriculture écologique de proximité. Ces initiatives peuvent être analysées comme une composante de ce

---

<sup>461</sup> Le second pilier de la PAC inclut des mesures pour appuyer l'installation de jeunes agriculteurs et le départ à la retraite des agriculteurs en fin de carrière. Pour la période 2007-2013, l'objectif fixé par les États membres était d'appuyer l'installation d'environ 184 000 jeunes agriculteurs (dont 43 000 pour le seul territoire français (Source : Réseau européen de développement rural, *Indicateurs de réalisation: mesure 112*, et « *State of Play of CAP measure 'Setting up of Young Farmers' in the EU* », présentation pour le REDR, septembre 2010, <http://enrd.ec.europa.eu> . En France, il y a 30 000 départs à la retraite en agriculture par an, et environ 13 000 installations, dont seulement 5000 environ bénéficient d'une aide (Source : Mutualité Sociale Agricole et Ministère de l'Agriculture).

<sup>462</sup> Données Eurostat et FAO.

<sup>463</sup> Boussard Jean-Marc, Trouvé Aurélie, « Pour une nouvelle politique agricole et alimentaire européenne qui relèvera les défis de ce siècle », note non publiée, 2010. European Environmental Agency, *The European Environment, State and Outlook 2010: Land use*, 2010.

qui a été étudiée sous l'appellation "d'agriculture citoyenne"<sup>464</sup>. Elles reposent sur une étroite relation entre les fermiers et les consommateurs ou réseaux locaux, et peuvent impliquer une large variété d'acteurs (réseaux de développement local, collectivités, organisations paysannes, etc.). Elles cherchent à renforcer la contribution de l'agriculture à la préservation des "biens communs" (préservation de l'environnement, des paysages et du climat, maintien du tissu rural économique et social).

Ces initiatives ne traitent pas de la question de l'accès au foncier de manière indifférenciée. Leur entrée est spécifiquement celle de l'agriculture "de proximité, écologique, à valeur ajoutée".<sup>465</sup>

---

<sup>464</sup> DeLind Laura, « Place, Work and Civic Agriculture: Fields of Cultivation », *Agriculture and Human Values*, n°19, 2002, pp. 217-224 ; Lyson Tom, *Civic Agriculture: Reconnecting Farm, Food, and Community*, Medford (Massachusetts), Tufts University Press, 2004 ; Van der Ploeg Jan Douwe, « The role of farmers and Citizens in Sustainable Agriculture », Présentation à la conférence 'Future farms and Food for Europe' organisée par VODO, 3 février 2011, Bruxelles, <http://www.futurefarmsandfood.eu/>

<sup>465</sup> Ces initiatives ne sont pas unifiées autour d'une seule forme d'agriculture. Toutes soutiennent toutefois des formes d'agriculture combinant les caractéristiques suivantes :

- L'utilisation de techniques agricoles écologiques (agriculture biologique ou autres pratiques caractérisées par la (quasi) non-utilisation de produits de synthèse et la minimisation de ressources non-renouvelables) ;
- Une ouverture sur leur territoire local (approvisionnement et vente localement, relations aux consommateurs et aux habitants, rôle dans la préservation des paysages, etc.) ;
- La pratique d'activités à valeur ajoutée (vente directe / circuits courts, transformation, produits

En effet, leur objectif est triple : maintenir la production alimentaire et les circuits de distribution de proximité, promouvoir une gestion respectueuse des terres agricoles et de l'environnement, favoriser le développement d'une agriculture biologique et écologique, ainsi que, dans certains cas, s'assurer que les terres agricoles soient préservées face à l'expansion urbaine.

Cet article se propose d'explorer les réponses apportées par ces mouvements citoyens en faveur de l'accès à la terre. Nous examinerons dans un premier temps les enjeux autour de l'accès à la terre pour une agriculture écologique de proximité en Europe de l'Ouest. Nous décrirons ensuite plusieurs de ces initiatives en soulignant leurs traits caractéristiques, en nous appuyant sur les exemples de Regionalwert AG et de Terre de Liens. Finalement, nous exposerons les avantages et limites actuelles de telles initiatives, et ébaucherons certaines de leurs implications possibles en termes de politiques publiques.

## I. Méthodologie

Les deux auteurs appartiennent à des organisations – Terre de Liens et Regionalwert AG – qui font partie des initiatives citoyennes examinées dans cet

---

d'appellation d'origine, productions biologiques, accueil à la ferme...).

article. Depuis 2010, avec d'autres organisations européennes, nous avons démarré un projet visant à documenter les initiatives citoyennes en faveur de l'accès au foncier et à les mettre en réseau. Nous avons ainsi cartographié une dizaine d'initiatives locales ou nationales en Europe, et avons réalisé une série d'études de cas<sup>466</sup>. Ces dernières sont fondées sur des entretiens avec des membres ou des parties prenantes de ces organisations, des visites d'étude et des documents internes.

Grâce à ce travail, nous avons des relations régulières avec une dizaine d'organisations travaillant sur la thématique de l'accès à la terre, ainsi que des échanges plus ponctuels avec sept autres initiatives. Nous avons ainsi eu des échanges, formels et informels, sur le travail, le fonctionnement et les résultats de ces initiatives, ainsi qu'un accès interne aux documents produits par ces différentes structures (brochures, statuts, études de faisabilité...). Les informations présentées dans cet article sont donc fondées sur l'expérience directe des auteurs, leurs recherches comparées sur ces différentes organisations, leurs échanges avec les différents partenaires du projet et des études sur l'agriculture citoyenne<sup>467</sup>.

---

<sup>466</sup> Série de sept études de cas sur l'accès à la terre pour l'agriculture citoyenne, 2011, disponible à : [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)

<sup>467</sup> Facilitating Alternative Agro-Food Networks, *Local Food Systems in Europe: Case Studies from*

## **II. Les enjeux de l'accès à la terre pour une agriculture écologique de proximité**

Nos organisations ont observé des difficultés en termes d'accès au foncier pour les candidats à l'installation, comme pour les agriculteurs déjà installés, en agriculture écologique de proximité. Certains facteurs à l'origine de ces difficultés sont transversaux à l'ensemble du secteur agricole, d'autres sont spécifiques à l'agriculture écologique de proximité.

### **1. Changements de modèles dans la transmission des fermes**

La population agricole de l'Union Européenne vieillit rapidement : en 2007, 55% des agriculteurs avaient plus de 55 ans, 33% plus de 65 ans, et parallèlement, seulement 6% d'entre eux étaient âgés de moins de 35 ans<sup>468</sup>. Une génération entière

---

*five countries and what they imply for policy and practice*, Graz, IFZ, 2010 ; Saltmarsh Nick (dir), « The impact of Community Supported Agriculture », note de la Soil Association, 2011 ; Soil Association, « Series of 21 case studies of Community Supported Agriculture », 2008-9, disponible sur : <http://www.soilassociation.org/communitysupportedagriculture/casestudies>; Études réalisées pour la conférence « Land Grabbing versus Land Sharing », organisée par Demeter EU, octobre 2012, <http://www.demeter.net/land-sharing-vs-land-grabbing-0>

<sup>468</sup> Eurostat, variable clé selon l'âge de l'exploitant, la SAU et l'implantation géographique de l'exploitation (ef\_ov\_kage), 2007. Ces chiffres doivent être considérés avec prudence, car il apparaît que dans certains pays, l'activité a déjà été transmise à la génération suivante, mais pour des

d'agriculteurs est en train d'atteindre l'âge de la retraite et, comme pour tous les autres secteurs de la population active européenne, cela appelle un transfert massif d'emplois, de savoir-faire et de moyens de production au bénéfice d'une nouvelle génération. Ce transfert intergénérationnel est rendu complexe par l'ampleur du phénomène – plus de la moitié des agriculteurs vont prendre leur retraite en quelques années – et par le fait que de moins en moins de transmissions de fermes s'établissent au sein de la famille (élargie). Par ailleurs, de nombreux agriculteurs n'ont pas de successeur identifié. Les données ne sont pas disponibles pour l'ensemble de l'Union européenne, mais les cas de la France et de l'Allemagne apportent un éclairage sur cet enjeu. En France, en 2007, dans 58% des exploitations agricoles, l'exploitant (ou un des exploitants) avait plus de 50 ans, et seuls 28% d'entre eux connaissaient leur successeur<sup>469</sup>. En Allemagne, en 2010, pour environ 70% des fermes dont l'exploitant principal était âgé de 45 ans ou plus (environ 21% d'entre elles avaient à leur tête un exploitant âgé de plus de 60 ans), il n'y avait pas de repreneur identifié

---

raisons administratives ou juridiques, le fermier le plus âgé reste présenté comme le fermier principal.

<sup>469</sup> Ministère de l'Agriculture, « Enquête sur la structure des exploitations agricoles: résultats 2000 et 2007 », Agreste – Chiffres et données Agriculture, n°201, 2008, <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees>

où la question n'avait pas été clarifiée<sup>470</sup>. En conséquence, le rachat de fermes sans successeurs est principalement le fait de structures agricoles déjà existantes, qui s'agrandissent. Combiné au déclin général des surfaces agricoles utiles, cela signifie qu'un nombre de plus en plus réduit d'agriculteurs cultivent sur des fermes dont la taille est de plus en plus importante<sup>471</sup>. Une autre conséquence de ces difficultés de transmission est que certaines terres sont laissées à l'abandon, notamment lorsque les héritiers ne les cultivent pas et qu'ils ne les mettent pas en location. Ces changements de logiques de transmission ont pour corollaire le développement d'une nouvelle catégorie de nouveaux arrivants s'installant en dehors du cadre familial. Cette situation appelle des politiques plus proactives en faveur de la transmission des fermes : meilleur fléchage des soutiens de la PAC et des politiques nationales (ex : accès au crédit) en faveur des jeunes agriculteurs, appui financier et humain pour les cédants et mesures favorisant la transparence du marché foncier.

---

<sup>470</sup> Statistisches Bundesamt, « 6.2 Weiterführung des Betriebes ‚Hofnachfolge‘ 2010 in landwirtschaftlichen Familienbetrieben » (La transmission dans les fermes familiales, chiffres finaux 2010), Landwirtschaftszählung 2010 : endgültige Ergebnisse, 2011, <http://www.destatis.de/>

<sup>471</sup> Eurostat, variable clé selon la SAU, la dimension économique (UDE) et l'implantation géographique de l'exploitation (ef\_ov\_kvaaesu), 2007.

## 2. Une pression accrue sur les disponibilités foncières

L'étalement urbain et la construction d'infrastructures exercent une forte pression sur les terres agricoles. Environ 85% des terres artificialisées proviennent de terres anciennement agricoles (et 15% d'espaces naturels)<sup>472</sup>. Combiné à une certaine déprise agricole, il en résulte un fort déclin de la surface agricole utile (SAU) en Europe. Entre 1961 et 2008, l'Europe des 15 a perdu 22% de sa SAU. Bien que la tendance ait un peu diminué durant la dernière décennie, l'artificialisation des sols et le déclin des terres agricoles restent une tendance forte sur le long terme en Europe<sup>473</sup>.

## 3. Des prix des terres élevés

Presque tous les pays d'Europe ont vu (parfois de façon spectaculaire) une augmentation des prix de vente et des loyers des terres agricoles<sup>474</sup>. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, les prix de vente des terres agricoles ont atteint

des niveaux particulièrement élevés. En Andalousie, en Italie du Nord ou dans les Flandres belges, des prix de 20 000 à 30 000 euros par hectare deviennent la norme<sup>475</sup>. Pour une ferme européenne moyenne de 45 hectares, cela veut dire payer 900 000 à 1,35 millions d'euros pour la reprise. De tels niveaux de prix sont de plus en plus déconnectés de la valeur d'usage agricole des terres, et résultent principalement d'une combinaison de facteurs extérieurs : la concurrence avec d'autres usages du foncier (ex : résidences, tourisme, infrastructures) ; l'impact des aides de la PAC sur les prix de vente et les loyers ; et la dynamique d'acquisitions de terres agricoles comme valeur refuge pour des investisseurs. Les terres tendent à devenir hors de portée des agriculteurs, et la simple activité agricole ne permet souvent plus de rentabiliser de tels coûts d'investissement.

Ces prix des terres élevés ont des conséquences pour les jeunes agriculteurs, en particulier ceux qui cherchent à s'installer en dehors du cadre familial, où qui doivent racheter certaines parts de leur héritage auprès de leurs proches pour pouvoir s'installer. Les jeunes agriculteurs ont en effet de nombreux investissements simultanés à faire au moment de l'installation, et porter un coût important

---

<sup>472</sup> European Environmental Agency, *ibid*

<sup>473</sup> European Environmental Agency, *ibid.* ; Pointereau Philippe, Coulon Frédéric, « Abandon et artificialisation des terres agricoles », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°57, juillet 2009, pp. 109-120 ; European Environmental Agency, *Land in Europe: prices, taxes and uses patterns*, 2010.

<sup>474</sup> L'évolution de l'indice des prix des terres agricole entre 1992 et 2006 a été de + 50% au Pays-Bas, +100% en Grande-Bretagne et +150% en Irlande. Source : Centre for European Policy Studies, « Study on the functioning of land markets in the EU member states under the influence of measures applied under the Common Agricultural Policy », 2008.

---

<sup>475</sup> Centre for European Policy Studies, *ibid*. Voir aussi les données de la SCAFR-Terres d'Europe.

pour l'acquisition du foncier peut mettre en péril la viabilité de l'activité. Ce prix élevé des terres a également des conséquences auprès des jeunes installés qui ont dû emprunter pour acquérir leurs terres, et doivent porter le poids des remboursements sur de longues années avant de s'acquitter de leur dette. Enfin, ces prix élevés se révèlent problématiques pour de jeunes installés souhaitant étendre un peu leur surface ou à qui l'on propose, à un prix très élevé, d'acheter la terre qu'ils louaient jusqu'alors.

D'après notre expérience, le manque de terres agricoles disponibles et leur prix élevé figurent parmi les principaux obstacles au développement d'une agriculture écologique de proximité, notamment pour les candidats à l'installation, qui ne disposent généralement pas des mêmes capacités financières ou garanties, ou proposent des projets agricoles dont les caractéristiques ne correspondent pas aux critères de sélection des prêts bancaires ou des soutiens publics. L'accès aux financements pour l'installation est un important enjeu en Allemagne, où les banques sont réticentes à proposer des prêts en faveur de l'installation dans le secteur agricole<sup>476</sup>. En

---

<sup>476</sup> AgE, « Mehr Offenheit gegenüber Neueinsteigern gefordert » (La nécessité de faciliter l'accès à la terre des nouveaux entrants), agrarheute.com, 2011 ; Statistisches Bundesamt, « Idylle ade! Vom Bauern zum Unternehmer »

effet, ce qui est considéré comme "viable" ou "rentable" en agriculture par les banques et les politiques agricoles (en référence à des critères de surface, de productivité, ou d'augmentation régulière de capital ou d'intrants) oriente l'agriculture vers des formes spécialisées et intensives. C'est également vers ces formes d'agriculture que tendent les réseaux sociaux et professionnels et l'organisation de l'industrie agro-alimentaire.

#### **4. Le manque de sécurité foncière**

Dans certains cas, les fermiers en faire-valoir indirect parviennent à s'adapter aux changements apportés à leurs conditions de location (augmentation des loyers, non renouvellement de leurs baux...) en allant cultiver sur d'autres terres ou en s'installant dans une autre région. Cette option est moins envisageable pour des agriculteurs cultivant dans une approche de proximité et écologique, car leur projet et leur viabilité économique est souvent intrinsèquement lié à un environnement et à un réseau social spécifiques. À titre d'exemple, un agriculteur cultivant en agriculture biologique et commercialisant localement, s'investit sur le long terme pour améliorer la qualité des sols et la biodiversité, et

---

(Adieu à l'idylle ! – Du fermier au gestionnaire), STATmagazin 15 mars 2011, Wiesbaden.

développer ainsi l'écosystème et les complémentarités de la ferme. Perdre une partie de ses terres cultivées, si petite soit-elle, a d'importantes conséquences sur cet équilibre. De même, une large part de leurs débouchés reposant sur des liens forgés localement, ces agriculteurs sont particulièrement affectés s'ils sont amenés à se relocaliser.

### **5. Écart entre les coûts d'investissement et les gains dans le secteur agricole**

En comparaison au secteur agricole, peu d'autres secteurs économiques offrent un tel différentiel entre les coûts d'investissements initiaux et les gains issus de l'activité. La situation est encore plus dure pour les agriculteurs conduisant leur ferme en agriculture écologique. À moins de communiquer et de commercialiser d'une manière spécifique (et parfois chronophage), les services écologiques et sociaux rendus par ces agriculteurs n'apparaissent en effet que dans la colonne « charges » de leur comptabilité.

### **III. L'émergence d'initiatives citoyennes favorisant l'accès à la terre en Europe de l'Ouest**

Dans diverses régions d'Europe, des dynamiques – initiées par des citoyens et/ ou des fermiers – ont donné naissance à des mécanismes visant à soutenir l'accès à

la terre de fermiers pratiquant une agriculture écologique, de proximité. Ce mouvement est, pour l'essentiel, d'origine récente et s'inscrit dans le courant de l'agriculture citoyenne et des réseaux alimentaires alternatifs. Nous proposons ici un panorama de ces initiatives, en décrivant plus en détail deux d'entre elles – Regionalwert AG et Terre de liens – et en mettant en lumière leurs conditions d'émergence.

#### **1. Une variété d'initiatives récentes**

Notre travail de cartographie et de prise de contacts nous a permis d'identifier des initiatives citoyennes sur l'accès au foncier principalement en Angleterre, Allemagne, France, Belgique, Suisse, Espagne et Italie. La plupart de ces expériences sont récentes (moins de 10 ans) ; certaines n'ont démarré qu'il y a un an ou deux, ou sont encore en phase de projet. D'une manière générale, elles peuvent être regroupées en deux catégories : les expériences centrées sur une ferme, et les initiatives de niveau régional ou national qui soutiennent l'accès à la terre pour certains types d'agriculture en particulier.

#### **a. Expériences centrées sur une ferme**

Dans de nombreux pays d'Europe de l'Ouest, il y a des formes de propriété collective de la terre. Celles-ci permettent



aux agriculteurs de faire appel à l'appui financier de leur famille, leurs proches, leurs consommateurs afin de s'installer ou de consolider leur activité. Certaines sont à l'initiative des fermiers, d'autres émanent de consommateurs ou d'acteurs du territoire (municipalité par exemple). Souvent, ces initiatives prennent la forme d'une coopérative qui possède ou investit dans le foncier (et parfois aussi le capital d'exploitation), qui est loué au fermier. En général, les coopérateurs peuvent se retirer quand ils le souhaitent. Dans certains cas, ce montage est conçu comme une solution temporaire, permettant au fermier d'alléger sa charge financière (notamment au moment de son installation). Au bout de quelques années, le fermier rachète l'ensemble des parts et devient propriétaire. Dans d'autres cas, c'est un mécanisme conçu pour être pérenne, et qui vise non seulement à libérer le fermier d'une partie du poids financier lié à son activité, mais aussi à renforcer les liens entre le fermier et les consommateurs ou le territoire. Certaines de ces initiatives, telles que Fordhall Farm en Angleterre, ont réussi à réunir un large soutien local et à collecter des sommes considérables (£800,000 auprès de 8000 coopérateurs)<sup>477</sup>.

---

<sup>477</sup> Voir [www.fordhallfarm.com](http://www.fordhallfarm.com) Une étude de cas détaillée est disponible (en anglais) sur le site web de Stroud Common Wealth, dans la section « Community Farm land trusts » : <http://www.stroudcommonwealth.org.uk/>

C'est parmi cette catégorie que se trouvent les expériences les plus anciennes, telles plusieurs fermes communautaires biodynamiques qui existent depuis plusieurs décennies (Dottenfelderhof, Buschberghof<sup>478</sup>).

## **b. Initiatives régionales et nationales dédiées à l'accès à la terre de certains types d'agriculture**

La seconde catégorie d'initiatives regroupe une série d'organisations qui ont pour objectifs spécifiques de préserver la terre agricole, de développer une agriculture respectueuse de l'environnement, ou de faciliter l'accès à la terre des agriculteurs. Leur forme juridique varie : associations, coopératives, entreprises par actions, foncières. Ces initiatives se consacrent à certains types d'agriculture en particulier : biologique ou biodynamique, paysanne, régionale, etc. Au Royaume-Uni, cette catégorie d'initiatives inclut par exemple des foncières telles que la Soil Association Land Trust et le Biodynamic Land Trust<sup>479</sup>. Souvent, ce sont des initiatives multi-acteurs qui rassemblent des fermiers et/ou

---

<sup>478</sup> Wolfgang Stränz, "Buschberghof CSA, a multifunctional farm successful for more than 20 years", fiche d'expérience, 2010, voir : [http://www.forum-synergies.eu/bdf\\_fiche-experience-23\\_en.html](http://www.forum-synergies.eu/bdf_fiche-experience-23_en.html)

<sup>479</sup> Sur la Soil Association, voir : <http://www.soilassociation.org/Whatwedo/LandTrust/> Sur le Biodynamic Land Trust, voir : <http://www.biodynamiclandtrust.org.uk>

des organisations paysannes, des consommateurs, des acteurs du développement rural, des banques éthiques, des associations environnementales, parfois des entreprises du secteur alimentaire bio.

## 2. Regionalwert AG et Terre de liens

Au cours des dernières années, de nouvelles formes organisationnelles – différentes des *land trusts* (foncières) – se sont développées afin de soutenir l'accès à la terre d'agriculteurs et de mobiliser le soutien de consommateurs et de citoyens. Un exemple de ce renouveau est le développement rapide de Regionalwert AG (RWAG), une entreprise citoyenne par actions, basée près Freiburg en Breisgau, Allemagne<sup>480</sup>. Regionalwert AG collecte de l'épargne auprès de citoyens de la région, intéressés à soutenir le développement de la production et la distribution d'une alimentation biologique de proximité. L'argent collecté est investi dans des terres et des fermes, ainsi que dans des entreprises de transformation et de distribution (petit supermarché, service de livraison de paniers...). RWAG possède huit hectares de terre et a des parts dans 220 hectares supplémentaires. Afin de

garantir un usage durable de la terre, la terre acquise est ensuite louée – jamais vendue – à des agriculteurs qui conduisent leurs activités conformément aux critères de durabilité sociale, économique et environnementale de RWAG. En plus de faciliter leur accès à la terre, Regionalwert AG investit souvent pour soutenir la création ou le développement des activités de production, transformation ou distribution, selon un mécanisme de capital-risque.

Terre de liens est une autre illustration de ce renouveau. C'est une organisation citoyenne créée en 2003 pour faire face aux difficultés d'accès à la terre rencontrées par les fermiers en agriculture biologique et paysanne<sup>481</sup>. Terre de liens accompagne des (futurs) agriculteurs qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas acquérir seuls du foncier, et s'orientent donc vers des formes de propriété collective. Elle mène également un travail d'information et de sensibilisation des citoyens autour des enjeux du foncier agricole. Depuis 2007, Terre de liens acquiert également directement des terres, qu'elle souhaite conserver et gérer sur le très long terme, au bénéfice des

---

<sup>480</sup> Volz Peter, « The Regionalwert: creating sustainable regional structures through citizen participation », étude de cas issue d'une série sur l'accès à la terre pour l'agriculture citoyenne, 2011, disponible sur : [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)

---

<sup>481</sup> Rioufol Véronique, Wartena Sjoerd, « Terre de liens: removing land from the commodity market and enabling organic farmers to settle in good conditions », étude de cas issue d'une série sur l'accès à la terre pour l'agriculture citoyenne, 2011, disponible sur : [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)

générations actuelles et futures. Ces terres sont louées à des fermiers qui pratiquent une agriculture biologique ou paysanne, respectueuse de l'environnement (dans le cadre de baux ruraux environnementaux). Pour acquérir des terres, Terre de liens a créé deux structures financières :

- \* une *Foncière*, entreprise citoyenne d'investissement, agréée entreprise solidaire, qui a collecté 30 millions d'Euros auprès de quelques 9000 actionnaires (principalement individuels),
- \* une *Fondation reconnue d'utilité publique*, qui collecte des dons (d'argent ou de fermes) et peut établir des partenariats avec des entreprises et des collectivités.

Terre de liens a ainsi acquis (ou est en passe d'acquérir) tout ou partie des terres d'une centaine de fermes, représentant 2200 hectares, et permettant le maintien ou l'installation de plus de 150 fermiers. Ces résultats ont été atteints grâce à la mobilisation de 2500 membres, 9000 actionnaires, des dizaines de groupes locaux, et le soutien de plusieurs dizaines de collectivités locales.

### 3. Conditions d'émergence

Il existe d'importantes différences entre les diverses initiatives citoyennes et leurs modalités d'émergence. La distinction faite ci-dessus entre les initiatives centrées sur une ferme et celles

de niveau régional ou national reste pertinente. Dans de nombreux cas, les premières sont initiées par des fermiers et découlent de leur volonté de consolider la viabilité financière de leurs fermes en établissant des relations de proximité avec leurs consommateurs ou leur territoire. Cela peut s'accompagner du désir d'améliorer l'intégration de la ferme au niveau local et de conforter sa contribution à la protection de l'environnement, à l'entretien des paysages, etc. Ces exemples peuvent être analysés comme des stratégies d'adaptation mises en place par les paysans pour s'ajuster à un environnement globalement défavorable et en mutation rapide, tout en maintenant, voire augmentant, leur autonomie<sup>482</sup>.

Les initiatives de niveau régional ou national résultent souvent de la coopération entre divers acteurs locaux et organisations qui cherchent à promouvoir l'agriculture écologique de proximité et prennent spécifiquement en compte le besoin d'agir sur le volet foncier. Elles incluent souvent une organisation ayant une compétence financière (banque éthique ou coopérative), ce qui leur permet de mettre en œuvre les procédures nécessaires à des actions d'appel public à l'épargne et

---

<sup>482</sup> Van der Ploeg Jan Douwe, *The New peasantries: struggles for autonomy and sustainability in an era of Empire and Globalization*, London, Earthscan, 2008.

à la gestion de la collecte. Elles requièrent également une expertise juridique et technique particulière (gestion de biens, établissement de baux, agronomie...). Une fois créée l'initiative régionale ou nationale, la décision de soutenir une ferme ou un futur fermier en particulier découle de la rencontre entre des opportunités (terre disponible) et le projet d'un fermier ou d'un groupe d'acteurs locaux. C'est parfois la mobilisation d'une mairie, d'une banque éthique ou d'une entreprise de distribution de produits biologiques qui jouent un rôle décisif pour déclencher l'acquisition. Terre de liens a ainsi acquis une ferme de 120 hectares à Barjac (Gard), à la demande de la municipalité. Elle soutient aujourd'hui la conversion de la ferme en production biologique, ainsi que les projets d'installation de plusieurs fermiers et de leurs familles, et le développement de circuits courts qui permettront d'approvisionner la cantine municipale et les marchés locaux.

Les citoyens qui investissent leur épargne dans ce type de structures peuvent être mus par une variété de motifs. De nouvelles formes de solidarités entre fermiers et consommateurs/citoyens jouent souvent un rôle décisif. Dans le cas de Terre de liens, le succès du premier appel public à épargne résulte pour beaucoup de la très forte mobilisation de Biocoop,

premier réseau de magasins bio français, et d'AMAP<sup>483</sup> dont les consommateurs se sont montrés très disposés à appuyer l'installation d'agriculteurs biologiques à proximité de chez eux. Dans d'autres cas, les investisseurs citoyens ne sont pas des consommateurs directs mais ont d'autres formes de liens avec les fermiers (famille, amis, voisins) ou sont des habitants désireux de maintenir une production alimentaire locale ou une ferme sur leur territoire. D'autres encore sont mus par des préoccupations plus générales, telles que la promotion de l'alimentation bio, la protection de l'environnement, ou l'économie solidaire.

#### **IV. Les résultats et les limites de ces initiatives**

Des études supplémentaires sont nécessaires pour analyser les bénéfices économiques, sociaux ou environnementaux de ces initiatives citoyennes ainsi que leurs limites. Comme indiqué, beaucoup sont récentes, voire très récentes et seule Regionalwert AG a

---

<sup>483</sup> Les AMAP sont les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, constituées entre fermiers et consommateurs en agriculture biologique afin de renforcer les liens directs producteurs-consommateurs. Les consommateurs paient par anticipation un certain nombre de 'paniers' (correspondant souvent à la durée d'un semestre ou d'un an), ce qui permet à l'agriculteur d'investir plus facilement en début de saison et lui offre une garantie de débouchés. À l'automne 2010, il y avait plus de 1500 AMAP, rassemblant 70 000 familles et plus de 1000 agriculteurs.

développé un dispositif d'évaluation annuel approfondi<sup>484</sup>. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir leur contribution propre, car elles s'inscrivent fréquemment dans des dynamiques multi-acteurs de soutien à l'agriculture de proximité. Nous tentons ici de souligner certains bénéfices et défis de ces initiatives, sur la base de nos analyses internes et des retours de nos parties prenantes, en ce qui concerne en particulier l'adhésion du public. Il est par contre trop tôt pour évaluer les résultats à long terme de ces initiatives, notamment concernant leur impact sur les conditions de travail et de vie des fermiers.

### **1. Des retombées positives encore en construction**

Le premier résultat de ces initiatives est leur contribution à l'installation ou au maintien d'agriculteurs locaux, de proximité. En leur fournissant un accès à la terre et à des bâtiments, ces organisations offrent un accès non concurrentiel à la terre à des formes d'agriculture qui ont sinon du mal à s'imposer par le jeu du marché. Par ailleurs, elles allègent les fermiers d'une partie de la charge financière liée au foncier, ce qui leur permet de concevoir des projets ayant un point d'équilibre économique plus faible en période de

démarrage, et de limiter leur endettement. Dans certains cas, des loyers plus avantageux ou des conditions de prêts plus favorables sont également proposés aux fermiers, y compris grâce à des financements croisés, opérés par l'entreprise citoyenne qui détient des terres, dans d'autres activités plus rentables (*cf.* Regionalwert AG). Enfin, ces initiatives citoyennes sont également souvent une source d'appui technique et humain aux fermiers auxquels elles louent des terres : mise en relation avec des consommateurs ou revendeurs, mise en lien avec des organismes de conseil agronomique ou technique, chantier participatif...

Un autre bénéfice, intrinsèque aux objectifs de ces initiatives citoyennes, est que celles-ci maintiennent des terres en usage agricole, en dépit des pressions de l'artificialisation et de la déprise agricole<sup>485</sup>. Elles orientent ces terres vers des productions vivrières, des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des formes de commercialisation en circuit court, ce qui répond également à des demandes sociales larges. Cette dimension est illustrée par l'expérience de Regionalwert AG, qui soutient le développement de toute la chaîne

---

<sup>484</sup> Volz, *ibid.*

---

<sup>485</sup> Stroud Common Wealth, « Community Farm Land Trusts », rapport final, 2007, disponible sur : <http://www.stroudcommonwealth.org.uk>

alimentaire bio de proximité et promeut la contribution directe des citoyens au développement économique, social et environnement régional.

Autre retombée sociale positive de ces initiatives : le renforcement des liens entre les agriculteurs et leurs consommateurs ou leur territoire. C'est notamment le cas des initiatives centrées sur une ferme en particulier, qui créent un lien souvent plus fort et plus direct entre le fermier et ses consommateurs ou ses voisins. Cela a pour avantage de rompre l'isolement (potentiel) des fermiers, et de leur apporter un groupe de consommateurs fidèles. La plupart des fermes qui bénéficient d'un soutien citoyen pour leur accès à la terre développent des liens avec leur territoire : vente directe (vente à la ferme, marchés de producteurs), accueil à la ferme, organisation d'activités sociales ou culturelles (accueil de groupes scolaires, journées portes ouvertes, festivals, etc.) et/ou remplissent des missions plus larges (par exemple la conservation de variétés rares ou traditionnelles ou la formation d'apprentis).

Enfin, une dimension essentielle de ces initiatives est d'expérimenter de nouvelles formes de propriété et de gestion du foncier agricole, qui tendent à sortir la terre de la logique du marché et à la gérer

comme un bien commun. Dans la plupart des cas, la terre est confiée à des fermiers qui s'engagent à en prendre soin, à la conserver en usage agricole et pratiquer une agriculture respectueuse de la fertilité des sols, de la biodiversité et des ressources naturelles. Dans cette approche, le fermier se replace dans une succession générationnelle d'agriculteurs qui réconcilient la production agricole et l'entretien des terres, des paysages et de l'environnement, afin de transmettre la terre – préservée, voire améliorée – aux générations suivantes. Certaines de ces initiatives cherchent également à faire évoluer le partage de la valeur ajoutée entre travail, capital et rente foncière. Certains maintiennent les loyers à un minimum (de manière permanente ou de manière dégressive pendant la période d'installation, afin de soutenir les activités et les revenus des agriculteurs). D'autres – comme la Foncière Terre de liens ou Regionalwert AG – ont choisi de ne pas rémunérer les détenteurs de capital. Ce choix repose sur la conviction que le travail de la terre n'a pas vocation à enrichir les propriétaires fonciers et que les citoyens qui investissent dans ces entreprises solidaires cherchent des 'retours sur investissement' plus larges qu'un bénéfice financier : un environnement protégé, une alimentation

locale de qualité, des campagnes vivantes, le développement de l'agriculture bio, etc.

## 2. Limites et défis

Là encore, des études supplémentaires devront être menées pour mieux cerner les limites et défis rencontrés par ces initiatives. Nous en ébauchons ici quelques-uns.

Une première interrogation porte sur la pérennité de ces initiatives, en particulier de celles qui sont centrées sur une ferme. Même si elles sont souvent le lieu de relations plus fortes entre agriculteurs et consommateurs/citoyens, elles sont aussi plus dépendantes d'un fermier et d'un groupe de citoyens particuliers, et donc exposés au risque de désengagement, d'usure, etc. Dans les initiatives qui ont opté pour une forme coopérative pour acquérir des terres, la viabilité de la coopérative peut être mise en cause par le retrait d'un ou plusieurs gros coopérateurs. En France, Terre de liens est née de ces limites de propriété et de gestion collective : en créant un outil d'ampleur nationale (la Foncière), elle a la capacité de collecter de l'épargne au niveau national, et de toujours garder en réserve 25% de la collecte afin de permettre le départ d'une partie des porteurs de parts. Au-delà du défi de la pérennité financière, l'enjeu pour ces initiatives est également de garder, sur la

longue durée, un groupe de consommateurs ou de citoyens mobilisés et réactifs.

Un second défi réside dans la gestion de biens. Lorsqu'elles deviennent propriétaires de terres et de bâtiments, les initiatives citoyennes doivent, en pratique, remplir les devoirs du propriétaire en matière d'entretien et de suivi de ces biens, en conformité avec leurs obligations juridiques et tout en tenant compte à la fois des besoins des fermiers et de leurs propres finalités sociales (par exemple la protection de l'environnement). C'est un défi considérable, d'un point de vue à la fois technique et financier. Technique, parce que la gestion de biens fait appel à un ensemble de compétences spécifiques (rénovation des bâtiments, assurance, droit rural, etc.) et est très chronophage. Financier, car la gestion de ce fonds – en particulier des bâtiments – engendre des frais importants, qu'il est très difficile de couvrir avec le montant des loyers. Ces initiatives doivent donc recourir à des financements complémentaires, en collectant de l'épargne supplémentaire auprès des citoyens, en mobilisant une partie de leur capital (ou des revenus de leur capital), ou en expérimentant de nouvelles formes de partage des coûts avec les fermiers.

Un troisième enjeu réside dans la relation à construire entre l'initiative

citoyenne en tant que propriétaire et les fermiers. Les projets où les fermiers soutenus sont retenus sur la base de critères discriminant (agriculture bio, vente directe...) et/ou d'un processus de sélection (viabilité et vivabilité du projet, protection de l'environnement, etc.). Au-delà de ce processus initial, comment structurer la relation afin que les fermiers conservent leur autonomie et reçoivent le soutien nécessaire, tout en répondant aux attentes et aux finalités des organisations et des citoyens qui facilitent leur accès à la terre ? Ces derniers doivent-ils/peuvent-ils s'impliquer dans des choix relatifs à la gestion de ferme, ou chercher à influencer sur les pratiques et orientations du fermier ? Il existe une diversité de réponses à ces questions, et de nombreux fermiers sont circonspects face au risque d'ingérence.

Quatrième défi : la capacité des initiatives citoyennes à mesurer, évaluer et faire connaître les retombées de leur action en termes de protection de l'environnement ou d'autres bénéfices économiques et sociaux. Certaines fermes cultivent des terres dans le cadre de zonages et de mécanismes nationaux de protection environnementaux. Au-delà de l'inscription dans ces mécanismes, comment apprécier les besoins environnementaux liés à ces terres, et les voies possibles de conservation ou d'amélioration de l'environnement ? Et

comment faire connaître plus largement les impacts positifs d'une gestion des terres respectueuses de l'environnement ? Regionalwert AG est l'une des rares organisations à avoir développé une méthodologie spécifique : une fois par an, elle publie un rapport de durabilité qui présente 64 indicateurs couvrant la performance sociale, économique et environnementale de ses fermes et de ses autres activités économiques. Cela inclut l'impact de la ferme sur la biodiversité et les ressources naturelles, leur structure d'emploi (égalité des sexes, niveau de formation, etc.), la qualité des conditions de travail, ou le degré d'implication local et d'intégration avec d'autres acteurs économiques régionaux.

Enfin, soulignons que se pose aussi la question de la capacité de ces initiatives citoyennes à intervenir efficacement sur le marché foncier. Dans de nombreuses régions d'Europe, la terre est rarement mise sur le marché ; elle est principalement transmise d'une génération de fermiers à une autre, dans le cadre de transfert intrafamiliaux de faire-valoir direct ou de baux (ou gardés incultes par leurs propriétaires). Cette situation va probablement évoluer, en raison du très fort renouvellement générationnel en cours, et des difficultés croissantes de beaucoup de cédants à trouver un repreneur parmi leurs proches. Une autre



difficulté à laquelle sont confrontées les initiatives citoyennes est d'acheter la terre agricole au prix du marché, dans un contexte où les prix sont (le plus souvent) relativement élevés et en croissance rapide. Dans des pays comme la Belgique ou l'Italie où la terre est très chère, il est difficile de mobiliser suffisamment d'épargne pour acheter des terres et avoir un impact significatif via l'acquisition. En ce sens, le développement rapide et important de Terre de liens doit être replacé dans le contexte français d'un marché foncier très régulé (via le rôle des SAFER, l'encadrement des loyers, et des politiques de structure historiquement développées).

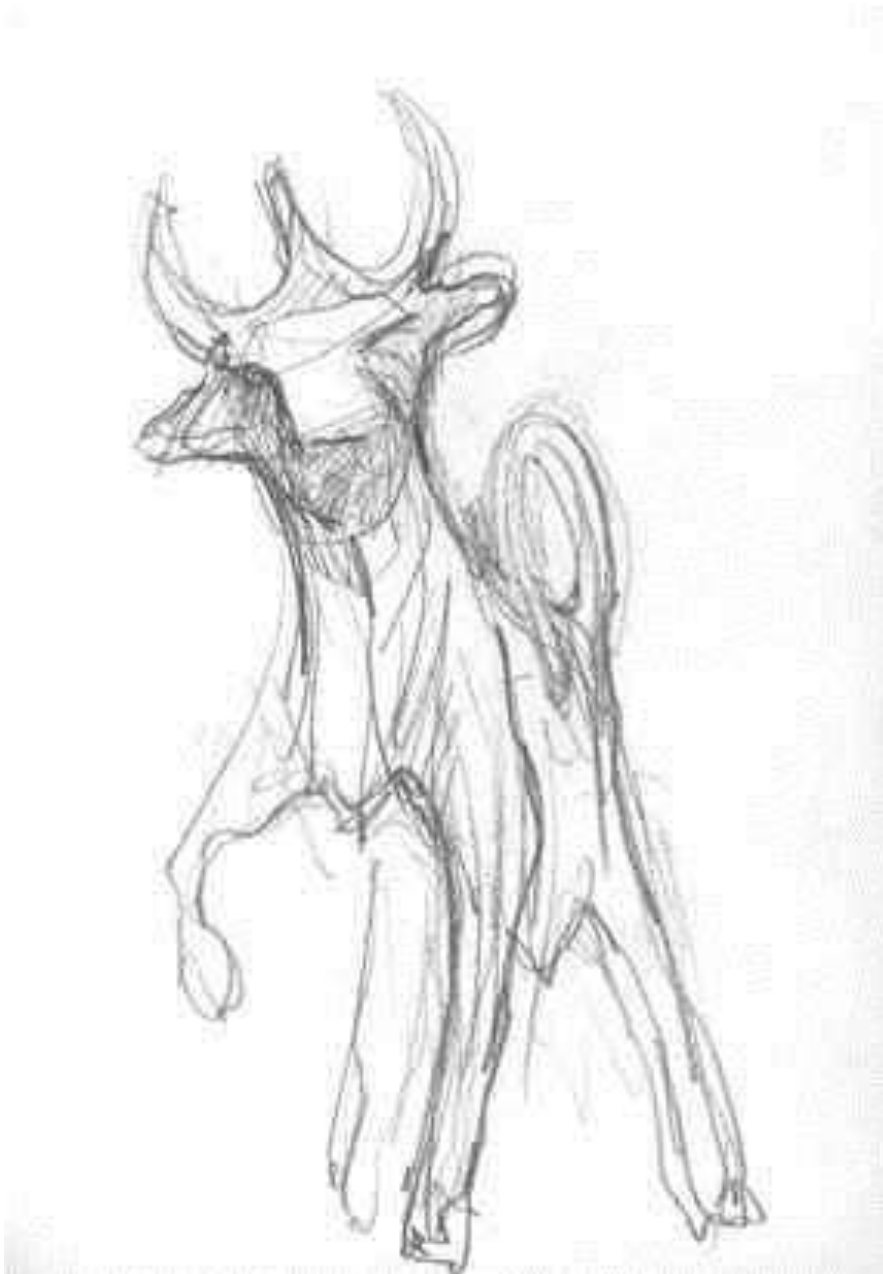
## **Conclusion**

Des initiatives citoyennes soutenant l'accès à la terre pour une agriculture écologique de proximité se développent en Europe de l'Ouest. Elles apportent une réponse partielle aux difficultés que rencontrent certains fermiers pour obtenir ou conserver l'usage de terres agricoles. Elles pourraient également être porteuses de bénéfices sociaux et environnementaux plus larges. Elles ne constituent cependant pas la solution aux enjeux fonciers que connaissent nos pays : elles concerneront toujours un nombre limité de fermiers et de fermes, et, loin d'être une réponse homogène en toutes circonstances, elles

resteront pertinentes uniquement dans certains contextes et à certaines conditions. Mais elles témoignent que d'autres approches de la question foncière agricole sont nécessaires et possibles. Elles montrent également que ces approches peuvent recueillir un large soutien citoyen, et reçoivent l'intérêt des autorités publiques (locales ou nationales).

Afin d'atteindre un effet d'échelle, une première avancée consisterait à renforcer le rôle des collectivités locales dans la préservation des terres agricoles (notamment face l'artificialisation) et dans la mobilisation de foncier en faveur d'une agriculture écologique de proximité. Cela peut passer par différents canaux : donner accès à une terre communale, apporter un soutien financier, faciliter la recherche de terre, appuyer l'installation, ou proposer des débouchés (par exemple via la restauration collective gérée par la collectivité). À long terme, l'amélioration structurelle de la situation foncière agricole requerra une réorientation majeure des politiques agricoles et rurales européennes et nationales, afin de préserver un usage agricole des terres, de soutenir l'agriculture écologique de proximité, et de réguler les marchés fonciers.

Segers « Mu-SG-vache »



**Les auteur.e.s & Bertrand Segers :**

- **Jacqueline CANDAU** est sociologue, directrice de recherches à l'Irstea de Bordeaux (France). Ses travaux portent sur les modalités de dialogue et de coordination entre acteurs des espaces ruraux, l'écologisation des pratiques agricoles ainsi que sur les inégalités sociales liées à l'action publique environnementale. Elle a notamment co-coordonné *Manuel de sociologie de l'environnement* (PUL, 2012), *Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement* (Octarès, 2015), publié avec V. Banos *Les sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale* (Quae, 2014) et avec V. Deldrève « Produire des inégalités environnementales justes ? » (*Sociologie*, 2014) « Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales » (*Revue Française des Affaires Sociales*, 2015).

- **Guillaume CHRISTEN** est docteur en sociologie et chercheur postdoctoral sur des enjeux d'environnement et d'innovations techniques au Laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (UMR SAGE) à l'Université de Strasbourg. Ses recherches sur le monde agricole étudient les conditions sociales qui incitent les agriculteurs à adopter une démarche agro-écologique. Il participe à d'autres recherches, dont le programme européen LIFE « Reintroduction of lynxes in the Palatinate Forest biosphere Reserve » qui revient sur les controverses environnementales liées à l'acceptation sociale du lynx dans la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord - Pfälzerwald. Depuis 2009, il est également chargé d'enseignement à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement Régional (IUAR) de la Faculté des Sciences Sociales à Strasbourg.

- **Clémentine COMER** est docteure en science politique de l'Université Rennes 1 (Arènes - UMR 6051). Ses recherches croisent la sociologie politique des mondes agricoles, de l'engagement et du genre. Son travail de thèse interroge les conditions de structuration et de perdurance d'un engagement séparé pour les femmes dans les organisations agricoles bretonnes. Elle a notamment publié « Ne pas faire mauvais "genre". Les timides mutations de la représentation des femmes dans la presse agricole bretonne », *Etudes rurales*, vol. 198, n° 2, 2016, p. 77-96 ; « "On n'est pas là pour casser du mâle". La politisation versatile des inégalités conjugales dans les groupes d'agricultrices », *Terrains & travaux*, vol. 30, n°1, 2017, p. 79-99. Depuis 2013, elle participe au projet ANR SOMBRERO étudiant les conséquences biographiques de l'engagement des ancien-ne-s militant-e-s des années 1970.

- **Philippe DEUFFIC** est ingénieur de recherches en sociologie de l'environnement à l'Irstea Bordeaux. Ses travaux portent sur la construction des problèmes publics et la production de normes environnementales dans le domaine forestier et agricole. Il a travaillé sur l'appropriation des questions environnementales par les agriculteurs dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) ainsi que par les propriétaires forestiers dans le cadre des démarches d'écocertification (Deuffic P. ; Bouget C. ; Gosselin F. (2016) Trajectoire sociopolitique d'un indicateur de biodiversité forestière : le cas du bois mort. *VertigO*, vol.16, n° 2). Plus récemment, il s'est intéressé à la gestion des risques naturels et à l'adaptation au changement climatique en forêt.

- **Nicolas FORTANE** est chargé de recherche en sociologie à l'IRISSO (UMR CNRS INRA Université Dauphine). Ses travaux portent sur la santé animale et la profession vétérinaire, notamment sur le problème public de l'antibiorésistance et les usages d'antibiotiques en l'élevage.

- **Camille FRANÇOIS** est agrégé de sciences sociales et docteur en sociologie à l'Université Paris 8. Membre du laboratoire CRESPPA-CSU, il a réalisé sa thèse sur l'administration des procédures d'expulsion pour dette locative.

- **Marie-France GARCIA-PARPET** est anthropologue, chercheuse à l'INRA et chercheuse attachée au CSE/CESSP/EHESS, aujourd'hui retraitée. Elle a travaillé sur la construction sociale des marchés, notamment sur leur rapport avec les énoncés de la théorie néo-classique. Une partie de ses travaux a porté sur la mondialisation du marché du vin. Elle se penche actuellement sur la patrimonialisation de la production alimentaire et les « nouveaux paysans ».

- **Nathalie JAS** est historienne et sociologue des sciences. Chercheuse INRA au sein de l'UMR IRISSE (Paris Dauphine, CNRS, INRA), elle travaille depuis plusieurs années sur les problématiques de gouvernement des substances chimiques dangereuses, notamment des pesticides. Elle est aussi actuellement engagée dans une recherche sur les marchés des insectes utilisés en lutte biologique et intégrée en agriculture.

- **Vanessa KUENTZ-SIMONET** est ingénieur-chercheur en statistique à Irstea Bordeaux. Ses activités de recherche portent sur l'analyse exploratoire multivariée et en particulier la classification de variables, les méthodes multi-tableaux et l'analyse de données mixtes. En collaboration avec M. Chavent et J. Saracco de l'Inria Bordeaux Sud-Ouest, elle a développé des approches innovantes de réduction de dimension, telles *ClustOfVar* (*Journal of Statistical Software*, 2012) et *MFAmix* (*Advances in Data Analysis and Classification*, 2012), qui ont fait l'objet d'implémentation dans des packages R dédiés. Elle s'intéresse par ailleurs à la prise en compte de la dimension spatiale dans les méthodes d'analyse de données et a à ce titre récemment proposé avec A. Labenne la méthode *ClustGeo* de classification d'observations avec contraintes de proximité (*Computational Statistics*, à paraître).

- **Benoît LEROUX** est sociologue, maître de conférences en sociologie à l'Université de Poitiers, membre du Groupe de recherches en sociologie des mondes contemporains (GRESKO) et membre associé au Centre européen de sociologie et sciences politique (CESSP). Ses principales recherches et publications portent sur la sociologie de l'espace professionnel des agriculteurs biologiques en France. Engagé dans plusieurs programmes de recherches, il oriente ses études sur les changements de pratiques agricoles au regard des aléas climatiques et de l'émergence d'une « néo-paysannerie ».

- **William LOVELUCK**, après avoir travaillé plusieurs années au sein de l'association Terre de Liens, est chercheur à l'IDDRI depuis 2017 sur le thème des politiques publiques et des transitions des systèmes agri-alimentaires européens.

- **Sandrine LYSER** est ingénieure d'études en statistique à Irstea Bordeaux. Elle est spécialisée dans la mise en œuvre d'enquêtes socio-économiques et l'application de méthodes statistiques pour soutenir les approches multidimensionnelles de la planification et de la gestion des zones rurales et côtières.

- **Véronique RIOUFOL** est coordinatrice européenne de l'association française Terre de Liens, et coordinatrice du réseau européen Access to Land.

- **Philippe SAHUC** est maître de conférences en sociologie à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzesville (ENSFEA). Suite à une

formation en agronomie et ethnologie, sa thèse de sociologie a porté sur l'exercice du métier de facteur. Il poursuit l'activité de recherche, en rapport avec les jeunes et la ruralité, dans le cadre des UMR EFTS (membre titulaire) et au Lisst-Dynamiques rurales (chercheur associé).

- **Peter VOLZ** est un chercheur allemand de l'association Die Agronauten (Les Agronautes), membre de Regionalwert AG, membre du comité de coordination d'Urgenci, le réseau international des AMAP, et membre du réseau européen Access to land.

### *À propos des dessins...*

**Bertrand SEGERS** est artiste plasticien, architecte de formation il enseigne l'art à l'école d'architecture Paris la Villette. Le dessin occupe une place centrale dans son travail, ceux-ci sont extraits d'un fonds de 13000 documents. La pratique du dessin est régulière, quotidienne pour garder les yeux ouverts même fermés.  
[www.gloshmol.com](http://www.gloshmol.com)